



Débutants:Concept statistique – Période de référence

Le présent article fait partie [des Statistiques pour débutants](#) , une section de Statistics Explained où sont expliqués d'une manière abordable certains indicateurs et [concepts](#) statistiques, afin de rendre le monde des statistiques un peu plus facile d'accès pour les élèves et les étudiants, ainsi que pour toutes les personnes qui s'y intéressent.

Une **période de référence** est la période pour laquelle des données statistiques sont collectées ou élaborées, et à laquelle se réfèrent ces données. Cette période peut être une année civile (année de référence), un exercice budgétaire, un semestre, un trimestre, un mois, voire un jour (date de référence).

Il convient de distinguer la période de référence de la **date de publication** , qui est le moment auquel les données statistiques sont publiées. La date de publication des résultats statistiques est postérieure à la période de référence pour laquelle les données ont été collectées, en raison du délai nécessaire pour traiter et vérifier les données.

Exemple Les données relatives au marché du travail ont été publiées en avril 2016: il s'agit de la **date de publication** . Ces données se réfèrent à la situation du marché du travail en 2015, qui est la **période de référence** .

Retour à [Table des matières - Statistiques pour débutants - Concepts statistiques](#)

Retour à [Statistiques pour débutants - Introduction](#)